



Intégration d'un Système Minimal de Trésorerie dans les Petites et Moyennes Entités de la Ville de Goma « Cas de l'Établissement BWANGA Exercice 2020 »

Charles UKAMILIFU MUBI

Chercheur en Sciences de Gestion, filière Comptabilité, Contrôle et Audit

Résumé : Cette réflexion portant sur une mise en place d'un Système Minimal de Trésorerie dans les PME de la ville de Goma, cas de l'établissement BWANGA, Exercice Comptable 2020, une étude d'actualité qui constitue un champ d'investigation encore explorable par tout chercheur en comptabilité et analyse financière. C'est avec le souci d'apporter un modèle sur la tenue d'une comptabilité digne respectant les norms exigées par le SYSCOHADA. Nous voulons vérifier si l'intégration du SMT au sein de l'établissement sous étude améliore ou pas la réalité économique de l'entité mais aussi évaluer l'impact du défaut d'informations comptables sur la valeur des états de synthèse. La méthode descriptive quantitative nous a été utile pour chiffrer les données qualitatives recueillies lors des entretiens directs avec le gérant, la caissière et le responsable de l'entité. Les technique documentaire et d'interview libre ont également appuyé notre démarche méthodologique dans la récolte des données et le logiciel Excel dans le traitement de nos résultats quantitatifs. La plupart des PME sont concentrées dans la commune de Goma qui compte seule 3184 sur les 5160 recensées en 2020 soit 61,7% et le reste dans la commune de Karisimbi soit 1976 ou 39%.

En effet, l'établissement tient une comptabilité simple qui ne permet pas d'établir les états de financiers exigés par le SYSCOHADA, les documents utilisés sont généralement la fiche de stock, le rapport journalier des ventes et des dépenses ainsi que le livre de caisse centralisateur. Avec l'intégration du SMT a porté des améliorations aux actifs fixes qui n'étaient pas amortis depuis leurs acquisitions, ont enfin leur valeur nette comptable, une rubrique qui n'était pas surévaluée mais corrigée. De même, les charges calculées comme la dotation aux amortissements non intégrées dans le calcul du résultat. La prise en compte de charge conduit à dégager un résultat plus réaliste.

Mots-clés : Une PME, le Système minimal de trésorerie, un amortissement, une intégration, performance financière, la comptabilité financière

Abstract: This study, focusing on the implementation of a Minimum Treasury System in SMEs in the city of Goma, using the BWANGA establishment as a case study for the 2020 fiscal year, is a timely and relevant area of investigation for any researcher in accounting and financial analysis. Its aim is to provide a model for maintaining proper accounting practices that comply with the standards required by the SYSCOHADA accounting system. We intend to verify whether the integration of the Minimum Treasury System within the establishment under study improves the entity's economic performance and to assess the impact of inadequate accounting information on the value of the financial statements. The quantitative descriptive method was useful for quantifying the qualitative data collected during direct interviews with the manager, the cashier, and the head of the entity. Documentary research and unstructured interviews also supported our methodological approach in data collection, and Excel software was used to process our quantitative results. Most SMEs are concentrated in the municipality of Goma, which alone accounts for 3,184 of the 5,160 recorded in 2020 (61.7%), with the remainder in the municipality of Karisimbi (1,976, or 39%).

Indeed, the company maintains a simple accounting system that does not allow for the preparation of the financial statements required by the SYSCOHADA accounting system. The documents used are generally the stock card, the daily sales and expense report, and the central cash book. The integration of the SMT (Simplified Management System) has led to improvements in the accounting of fixed assets, which had not been depreciated since their acquisition. These assets now have their net book value, a figure that was not overvalued but rather corrected. Similarly, expenses such as depreciation allowances, which were not included in the profit calculation, are now accounted for. Recognizing these expenses leads to a more realistic profit.

Keywords: SME, Minimum Cash Management System, depreciation, integration, financial performance, financial accounting

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.18712301>

1.INTRODUCTION

L'histoire de la comptabilité et l'évolution de sa technique et des objectifs sont liées au développement du commerce et de l'industrie et aux besoins qui sont apparus successivement. La comptabilité évolue selon les changements environnementaux et les développements technologiques surtout la croissance économique d'un pays.

Chaque pays a un ou plusieurs organes normalisateurs comptables qui suivent l'évolution de la comptabilité et se réfèrent aux normes comptables internationales ISA/IFRS. La comptabilité a ses

définitions selon les différents auteurs mais il faut considérer son objectif essentiel c'est de produire et établir des états financiers afin de structurer les informations financières sur les opérations ou transactions conduites par une entité dans le but de dégager le flux net de la trésorerie. (LASSEGUE, et al. :2012)

La gestion de l'entreprise fait appel à plusieurs décisions prises pour une bonne organisation, cela pour mieux atteindre les objectifs assignés. La fin du vingtième siècle et le début du vingt-unième siècle ont été marqués par une prise de conscience très forte de l'élaboration des normes comptables pour les entreprises de petite taille. Cette prise de conscience est due essentiellement à deux constats :

D'abord, l'environnement économique des entreprises de petite taille est de nos jours marqué par des mutations fréquentes dues aux phénomènes de mondialisation des échanges et d'intégration économique (Journal officiel de l'OHADA, 2017).

Ensuite, pour les entreprises de petite taille, il existe un besoin de maîtrise de l'information et de prise de décisions stratégiques de plus en plus fréquentes. Et ceci conduit les entreprises de petite taille à s'interroger sur l'apport des modèles comptables et financiers traditionnels quant à leur capacité à fournir des informations pertinentes pour la prise de décisions stratégiques.

L'objectif des états financiers étant de fournir des informations utiles sur le patrimoine, la situation financière (bilan), la performance (compte de résultat) et les variations de la situation de trésorerie (Tableau des flux de trésorerie) d'une entité afin de répondre aux besoins de l'ensemble des utilisateurs de ces informations. Les états financiers permettent de garantir les informations de l'entité à travers une information complète et de fournir une présentation fidèle de l'information utile pour les besoins de la prise de décision (COILN, 2001).

Les informations comptables et financières constituent une source importante en matière de décision d'investissement; il en va de même pour les banquiers en ce qui a trait à leurs décisions d'octroi de crédit aux entreprises.

Sur le plan comptable et financier, les documents comptables et financiers constituent le moyen privilégié de communication entre les différents acteurs économiques. Les informations comptables et financières sont au centre de toutes les affaires; elles sont aussi au centre du droit ou de la normalisation comptable. (Guide d'application du SYSCOHADA, 2016)

Ainsi, selon l'article premier du droit comptable OHADA, toute entreprise doit mettre en place une comptabilité destinée à l'information externe comme à son propre usage d'où l'obligation d'obtenir des informations financières quelle que soit la taille de l'entreprise. Le défaut

d'informations comptables est un souci majeur faisant obstacle à la réglementation en vigueur (PATRICIA GELY et JACQUES WALTER , :2009).

Notre préoccupation majeure est celle de dégager l'incidence du défaut d'informations comptables sur l'image fidèle des états de synthèse. Concrètement, nous voulons répondre à la question suivante : la non tenue de la comptabilité selon les normes a-t-elle un impact positif ou négatif sur la valeur du bilan et du compte de résultat de l'entité ?

Eu égard à notre question de recherche, l'hypothèse suivante a été émise : « la non tenue de la comptabilité selon les normes du SYSCOHADA augmenterait ou diminuerait la valeur du patrimoine selon que le défaut d'informations comptables surévalue ou sous-évalue certaines rubriques des états de synthèse.

Notre réflexion s'attarde sur deux points dont le premier aborde les généralités sur le système minimal de trésorerie selon le SYSCOHADA avec quelques détails sur les états de synthèse et le second étale les données, leur analyse et une présentation d'un modèle de constitution des états financiers selon les normes du SYSCOHADA.

2. LE SYSTÈME MINIMAL DE TRÉSORERIE SELON LE SYSCOHADA

Il y a plusieurs définitions, pour mettre en œuvre l'existence du SMT. « Le Système Minimal de Trésorerie est une disposition que nous trouvons dans le PCG 2005. Il est qualifié de comptabilité de trésorerie. De ce fait, elle repose sur l'établissement d'un état des encaissements et des décaissements qui permet de dégager le flux net de la trésorerie (COLASSE B, :2001).

Ce SMT est la comptabilité de trésorerie qui enregistre directement les opérations au comptant de l'entité c'est les décaissements et les encaissements quotidiens ou hebdomadaires selon les besoins de l'entité pendant les mouvements ou les transactions conduits par une entité, qui est contraire de la comptabilité d'engagement¹. En tant que comptabilité, il doit respecter les règles comptables appliquées aux entreprises. Ce Système Minimal de Trésorerie ou SMT est fait pour que les dirigeants des Micro et Petites entreprises puissent tenir leur comptabilité, même s'ils n'ont pas de formation particulière en comptabilité et puissent établir leurs états financiers à chaque fin d'une période écoulée pour connaître la situation de la trésorerie et le résultat d'un exercice à une période clôturée, s'il est déficitaire ou bénéficiaire (ROUSSELOT, JF, :2011).

La normalisation comptable vise à imposer aux entreprises l'obligation d'établir sur les mêmes bases leur comptabilité, de façon à présenter des états comptables comparables. Elle a conduit nombre de pays à adopter des plans comptables réglementant dans le détail la tenue des comptabilités. L'acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entités fait obligation à toutes les entités de mettre en place une comptabilité destinée à l'information externe comme à son propre usage. art 11 (Acte uniforme OHADA, 2017).

Il précise par ailleurs que si elles appliquent correctement le système comptable OHADA, elles sont censées donner, dans leurs états financiers, une image fidèle de leur situation et de leurs opérations. L'acte uniforme ajoute que les états financiers sont rendus obligatoires en tout ou en partie en fonction de la taille des entités (art 11) cela l'amène à définir deux systèmes de présentation des états financiers et de tenues des comptes : Le système normal de trésorerie (SNT) et le système minimal de trésorerie (SMT).

a. Règles pratiques

Le système minimal de trésorerie repose sur l'établissement d'un état des recettes et des dépenses dégageant le résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) dressé à partir d'une comptabilité de trésorerie. La fiabilité de la comptabilité des opérations de trésorerie au cours de l'exercice est basée sur l'existence d'un journal unique de trésorerie, l'existence d'un journal suivi des créances impayées et un journal de suivi des dettes à payer et la conservation des pièces justificatives des enregistrements au journal (Journal officiel d'acte uniforme OHADA, 2017).

Au terme de l'exercice, le gestionnaire devra procéder à un inventaire extracomptable de chacun des quatre éléments suivants : le montant des créances et dettes d'exploitation dans le cas où les ventes et les achats ne sont pas totalement réglés, le montant de stock , le montant des immobilisations acquises ou cédées au cours de l'exercice, le montant des emprunts souscrits ou remboursés au cours de l'exercice (PATRICIA GELY et JACQUES WALTER , :2009).

b. Principe d'application du Système Minimal de Trésorerie

L'enregistrement des opérations de décaissements et d'encaissements doit être journalier sur brouillard de caisse et de banque, les informations de base émanant de brouillard ne sont exhaustives que lorsqu'elles sont retranscrites dans le livre de Trésorerie sans rature, ni surcharge, ni un blanc, ni aucune sorte d'altération. Tous les jours, c'est-à-dire journalièrement le responsable doit tenir un brouillard de caisse ou de banque ou de chèques postaux suivant le compte utilisé pour le règlement ou le paiement des opérations (Journal officiel d'acte uniforme OHADA, 2017).

En effet, suivant l'opération que nous traitons, il remplit le livre de caisse, de banque ou de chèques postaux, cela ne veut pas dire ou pas forcément par jour, mais peut-être hebdomadaire qui signifie par semaine ou mensuel c'est-à-dire par mois ou selon le besoin d'entreprise et cela dépend du nombre et de la fréquence des mouvements. L'existence des livres de trésorerie montre que les enregistrements de flux de trésorerie sont fiables, sincères, complets et exhaustifs. De plus, l'entité doit conserver des pièces justificatives (factures de ventes, notification d'impôts, bulletin de paie, factures d'achats, reçus, etc..) pour appuyer les écritures ou les enregistrements des opérations effectuées par une entreprise à chaque fois qu'il y a des événements ou transactions significatifs et mérite d'être enregistrés.

Les besoins en informations nécessaires sont minimum: les retraits personnels de fonds ou versement complémentaire de capital effectué par l'exploitant, les achats de marchandises destinés à la vente en états, les recettes sur les ventes, les autres charges comme le frais du personnel, les achats de fournitures, etc.. et les virements de fonds. En principe, il faut toujours faire de correction à chaque fin d'exercice (VERNIMMEN, P., (1974).

C. Correction de fin d'exercice

Pour connaître la situation enfin d'un exercice, il serait mieux de faire la correction, car les erreurs et les omissions peuvent torturer le résultat et le patrimoine de l'entreprise. Durant la période, les opérations sont enregistrées chronologiquement en recettes et en dépenses. Toutefois, une distinction particulière est faite en fonction de leur nature afin de mieux les repérer. Ces corrections portent sur les stocks, les créances et les dettes d'exploitation. (COLASSE B, :2001),

& Les stocks : La variation des stocks (déstockage) : lorsque la variation des stocks a un solde débiteur, dans ce cas, il se place avec les charges au débit du compte de résultat. La mise en stock (stockage) : la variation a un solde créditeur, dans ce cas, la variation se place avec les produits au crédit du compte de résultat. si $SF < SI$ déstockage et si $SF > SI$ stockage

& Les créances et les dettes d'exploitation : l'encours commercial est la différence entre les créances d'exploitation et les dettes d'exploitation, la variation de l'encours commercial est égale à la variation des créances d'exploitation moins la variation des dettes d'exploitation ; la différence en moins se place au débit du compte de résultat.

& Les charges calculées d'amortissement

Il s'agit de la dépréciation subie par les immobilisations, le système d'amortissement est direct ici.

D. Inventaire extracomptable

Enfin d'exercice, uniquement si les montants concernés sont significatifs, le responsable de l'entité doit procéder à un inventaire extracomptable de la situation de chacun des montants de

créances d'exploitations au cas où les ventes ne seraient pas encaissées ; des dettes d'exploitation, si les achats n'avaient pas fait l'objet de règlement au comptant, des stocks et des travaux en cours, des immobilisations acquises ou cédées et des emprunts souscrits ou remboursés au cours de l'exercice.

L'inventaire des stocks doit être effectué par nature, quantité et en valeur selon les modalités qui doivent pouvoir être justifiées. Un tableau d'amortissement d'emprunts doit également être établi en faisant apparaître pour chaque exercice le montant du capital remboursé et le montant des intérêts. Le cas échéant après ces différents travaux d'inventaire, l'entité doit procéder aux calculs de la variation de stocks et encours, des créances et des dettes d'exploitation ainsi que des emprunts entre le début et la fin d'exercice, des stocks et travaux en cours et de la dotation aux amortissements de l'exercice relatifs aux immobilisations existant à la clôture de l'exercice, des contrôles doivent s'opérer dans le compte de trésorerie (ROUSSELOT, JF, :2011).

E. Contrôle de fin d'exercice

Il convient de vérifier que le solde final du compte caisse et le montant réel disponible en caisse seraient en concordance. Le solde final du compte banque doit être égal à celui figurant sur le relevé bancaire à la date de clôture de l'exercice, corrigé éventuellement des opérations de rapprochement. Aussi faut-il s'assurer qu'il n'y a pas de suspens au niveau des opérations de virement de fonds.

F. États Financiers

Tous les éléments vus ici nous aident à faire la collecte des informations comptables et financières afin d'éditer les états financiers. Les états financiers annuels du SMT doivent être établis par les entités soumises à une comptabilité de trésorerie. Ces états financiers sont constitués des documents suivants: (Guide d'application du SYSCOHADA, 2016)

& Le Bilan

Étymologiquement le terme « bilan » vient du mot latin « bilanx ». Ce dernier est formé de deux entités : un préfixe « bi » qui signifie « deux » (2) et un suffixe « lanx » qui signifie « plateau ». Ensemble de ces deux mots donnent « bilancio » en italien et balance en français. « Balance » et « bilan » sont donc deux termes issus de mêmes racines. C'est ainsi qu'à elle seule, l'étymologie rend compte de la signification imagée du mot « bilan » : c'est une balance à deux plateaux et qui renferme en soi l'idée d'un équilibre.

Le bilan est un inventaire du patrimoine de l'entreprise. C'est aussi une photographie instantanée de la situation de l'entreprise à une date donnée (habituellement le dernier jour de l'année).

Le bilan comporte deux parties :

- La partie gauche, appelée « Actif », correspond à l'emploi qui a été fait des ressources de l'entreprise ;
- La partie droite, appelée « passif », exprime l'origine des moyens ou des ressources dont dispose l'entreprise.

Il comprend ainsi :

1. A gauche, ce que l'entreprise possède :

- Actif immobilisé (Charges immobilisées, bâtiments, matériels, ..)
- Les stocks (marchandises, matières et fournitures, produits finis, ...)
- Les créances (sur clients, personnel,...)
- L'argent en caisse et en banque.

2. A droite, ce que doit l'entreprise :

- Dettes envers le propriétaire ou associés
- Dettes envers les tiers.

Le bilan se présente sous forme d'une égalité entre l'ACTIF (EMPLOIS) et le PASSIF (RESSOURCES). L'actif représente les « AVOIRS » de la personne morale (entreprise), tandis que le passif représente tout ce que l'entreprise « DOIT » aux tiers (Le propriétaire ou les associés ; les tiers (créiteurs, prêteurs, institutions financières, l'Etat...).

Ceci nous conduit au schéma ci-après : **Actif (emplois) = Passif (Ressources)**

Ainsi, dans la pratique, le bilan se présente sous forme de **T** majuscule.

ACTIF (EMPLOIS)	BILAN	PASSIF(RESSOURCES)
L'emploi fait de ces ressources Ce qu'on possède		L'origine des ressources diverses Ce qu'on doit à des propriétaires et aux tiers (créanciers)

Classement des postes du bilan

Le classement des postes du bilan selon le système comptable OHADA, correspond à l'optique économique : investissement et exploitation à l'actif, financement au passif (origine des moyens). En vertu du double classement opéré sur les ressources et les emplois de l'entreprise, se dégage une égalité entre origine et emploi. Le bilan est donc équilibré.

Chaque emploi correspond donc nécessairement à une ressource.

L'ordre dans lequel les différents postes du bilan apparaissent doit être conforme aux dispositions du SYSCOHADA (LASSEGUE, et al. :2012). Cet ordre est le suivant :

ACTIF (EMPLOIS) BILAN SELON LE SYSCOHADA		PASSIF (RESSOURCES)	
Degré de liquidité croissante	A. ACTIF IMMOBILISE	Degré de déductibilité croissante	A. RESSOURCES DURABLES
	<i>*Immobilisation incorporelles</i>		* Capitaux propres
	- Brevets, licences et droits similaires		- Capital
	- Logiciels		- Réserves
	- Marques, ...		- Résultat, ...
	Les immobilisations corporelles		* Dettes financières
	-Terrains		- Emprunt
	-Bâtiments, installations techniques		
	-Matériels (Fournisseurs, Etat, Créiteurs divers, ...)		
	-Avance et acompte sur immobilisations		
	-Immobilisation financière		
	B. ACTIF CIRCULANT		B. PASSIF CIRCULANT
	-Stocks		- Dettes à court terme
	(Marchandises, matières et fournitures, PF, ...)		
	Créances (Clients, Personnel, Etat, ...)		
	C. TRESORERIE ACTIF		C. TRESORERIE PASSIF
	Caisses		- Banque(découvert)
	Banque		
	D. ECART CONVERSION-ACTIF		D. ECART CONVERSION-PASSIF
	TOTAL ACTIF (E)		TOTAL PASSIF (R)
	<u>X</u>		<u>X</u>

& Le compte de résultat

Le compte de résultat est un document comptable de synthèse et un outil d'analyse. Il présente un double intérêt : La détermination d'un résultat global et la formulation d'une appréciation d'ensemble sur les performances commerciales, économiques, sociales et financières de la période. Ce compte fait

apparaître les produits et les charges distingués selon qu'ils concernent les opérations d'exploitation attachées aux activités ordinaires les opérations financières et les opérations hors activités ordinaires.

Tout flux de trésorerie que ce soit un encaissement ou décaissement doit donc être enregistré et doit faire l'objet d'une justification. De ce fait, le résultat peut être obtenu à un moment voulu par la différence entre les recettes et les dépenses de l'entreprise. Cependant, il existe des mouvements de Trésorerie qui ne sont pas liés au résultat. Ainsi, il faudra corriger le résultat ressorti en moins ou en plus avec ces derniers (LASSEGUE, et al. : 2012).

Le plus souvent, les petites et moyennes entreprises obtiennent directement un bénéfice dans le cas où les recettes seraient supérieures aux dépenses ou le contraire, une perte. Le résultat est égal à la formule =Recettes -Dépenses, dans le cas où les recettes ne proviendraient que des ventes, des achats et des charges relatives à l'exploitation. En pratique, cette approche concerne, en effet, les entreprises où: les ventes et les achats, ainsi que les différentes charges ne sont effectués qu'au comptant; les stocks n'existent pas ou sont importants mais sensiblement les mêmes d'un exercice à l'autre; aucun équipement n'aurait été acquis au cours de l'exercice, ni revendu; aucun emprunt ayant un montant significatif ne serait ni souscrit ni remboursé; et l'exploitant ne ferait aucun retrait personnel, ni de versements complémentaires de capital (EBTEY B.N., :1978).

Mais il y a certains cas, où le résultat de la trésorerie doit être ajusté pour obtenir le résultat de l'exercice. La formule devient: Recettes-Dépenses de l'exercice, provenant des livres de la trésorerie : Prélèvements effectués par l'exploitant, apports effectués par l'exploitant, variation des encours des dettes et des créances d'exploitation (si significatif), variation entre stocks d'ouverture et stocks de clôture (si significatif), corrections relatives aux immobilisations (si significatif) et Corrections relatives aux emprunts (si significatifs) sont le **Résultat** ce résultat obtenu à cette opération n'est pas forcément positif ou bénéficiaire c'est-à-dire avoir de profit mais il peut être négatif ou résultat déficitaire suivant le cas des opérations effectuées par l'entité pendant un exercice qui sera écoulé à la fin de chaque exercice (EBTEY B.N., :1978).

Provenant entre la différence des charges et des produits, on fait apparaître le résultat d'un exercice dans une période déterminée. On connaît qu'il y a de présentation de compte de résultat par nature et par fonction selon le cas étudié, mais pour le SMT, il n'y a pas de classifications des charges ou des produits par nature ou par fonction.

Le résultat fait apparaître 4 autres résultats avant de dégager le résultat net de l'exercice :Le résultat d'exploitation(RE), le résultat financier(RF), le résultat des activités ordinaires(RAO), le résultat hors activités ordinaires(RHAO).

Ce qui suppose que le compte résultat de l'exercice fait appel aux produits et aux charges, distingués selon qu'ils concernent les opérations d'exploitation attachées aux activités ordinaires, les opérations financières, les opérations hors activités ordinaires. Pour le SMT ce compte tient compte des charges et produits ainsi que la variation résultant des stocks et des encours commerciaux.

	Charges (débits)		Produits (crédits)		
Achats			Ventes		
Autres charges			Autres produits		
	Total			total	
Solde débiteur perte :			Solde créditeur bénéfice :		

Après avoir fait une littérature pour baliser le chemin de notre étude, les lignes qui suivent tourneront autour des détails afférents à l'entité cible.

3. LES DOCUMENTS COMPTABLES PROPOSÉS À LA BOUTIQUE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES COMPTABLES

Une pièce comptable est un document qui justifie tout mouvement de fonds au sein d'une structure. Elle sert de base pour faire l'enregistrement d'une opération dans un journal. Les pièces comptables justifiant des recettes : Un avis de crédit, un bordereau de remise de chèque à l'encaissement, un bordereau de versement d'espèce ou à défaut la copie du relevé de banque, un reçu , une facture émise acquittée (JACQUES WALTER et PHILIPPE NOIROT, :2010).

Les pièces justificatives des dépenses : Une facture fournisseur (accompagnée du bon de commande, bordereau de livraison, facture pro-forma, PV de sélection d'un fournisseur,...,une quittance (impôt, eau, électricité,...), une fiche de paie ou fiche d'indemnités , un ordre de virement émis, un état d'émargement / état de paiement émis par l'association et signé par le bénéficiaire , un avis de débit pour justifier les frais bancaires prélevés sur le compte, une copie de chèque pour l'approvisionnement de la caisse, un ordre de mission et le rapport de mission pour les frais de mission Les pièces comptables sont normalement établies par la structure qui fournit le bien ou le service cela pour justifier l'utilisation des fonds et attester des opérations comptables (achat, paiement de salaire et d'indemnités, vente de biens ou services etc.) (EBTEY B.N., :1978).

Les pièces justificatives comptables sont de deux catégories :

a. Les pièces justificatives externes

Elles sont : Les factures émises par les fournisseurs, les documents attestant la paie de l'impôt et taxes, les bordereaux de dépôt ou de retrait, les bordereaux d'expédition des marchandises

b. Les pièces justificatives internes

Elles sont : Les factures, la fiche de stock, la feuille de paie, le tableau d'amortissement, les décharges
Les pièces justificatives les plus utilisées sont la facture et le reçu.

1. LA FACTURE

C'est un document détaillant la nature, la quantité et les prix des marchandises qui font l'objet d'une livraison. Le terme facture ne s'emploie que pour la vente des marchandises. Dans le calcul de la facture interviennent plusieurs éléments :

a. La réduction des prix

La remise : réduction sur la quantité

Le rabais : une réduction sur les articles défraichis

L'escompte : une réduction pour le paiement au comptant

La ristourne : c'est un rabais accordé sur un chèque après avoir payé ou a été porté au compte (pour instant en avance)

b. Les charges qui peuvent s'ajouter au prix des marchandises

- Les frais de transport : c'est lorsque les marchandises sont vendues à l'entrepôt ou expédiées port payé.
- Les frais d'emballage : sont remboursables, si les emballages sont consignés. Ainsi on consigne un embarquement quand on fait payer le montant de l'emballage qui est remis s'il est retourné en bon état

Tableau No 1. Modèle d'une facture

MAISON.....	FACTURE No
B.P.	NOM DU CLIENT
DATE.....	ADRESSE

No	Désignation	Quantité	PU	PT
MONTANT TOTAL HT				
TVA %				
MANTANT TTC				

ARRETÉE LA PRÉSENTE FACTURE A LA SOMME DE.....

DATE DE PAIEMENT

POUR ACQUIT

SIGNATURE

2. LE RECU

C'est un document écrit qui constate la remise de certaines valeurs en général des espèces. Il prouve la naissance d'une dette, il émane du débiteur et il est délivré contre toute valeur.

Le reçu doit obligatoirement comporter les mentions suivantes :

- Le nom du créancier
- L'objet ou le motif de l'opération
- La date du versement
- Le montant ou la valeur reçue en toute lettre
- Le tampon ou la signature de la personne qui reçoit l'argent
- Le numéro

Tableau No 2. Modèle d'un reçu

RECU No	
ETS	
B.P.	
MONTANT	
Reçu de.....	
.....	
La somme de	
.....	
Motif	
.....	
Fait à/...../20.....	
Signature	

4. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS OBTENUS

1. DONNÉES DE BASE

Les données de base comptable au sein de l'établissement BWANGA portent essentiellement sur les achats et les ventes des marchandises. Les autres activités qui s'effectuent au sein de l'entité se greffent à ces principales et qui restent le cheval de bataille de cette recherche scientifique.

A. Les opérations d'achat

Lors des achats des marchandises, on établit un état des besoins après inventaire extracomptable des marchandises existantes en stock puis on livre un bon de commande pour faire les achats. Lors du stockage une fiche de stock se complète progressivement avec les approvisionnements effectués. Cette fiche de stock enregistre toutes les opérations d'achat dont voici le modèle :

Tableau No 3 : Modèle de fiche de stocks

Date	Libellés	Les entrées			Les sorties			Le stock final		
		Qté	PU	PT	Qté	PU	PT	Qté	PU	PT
	SI									
	Entrées									
	Sorties									

Source : Archives de la boutique

A. Les ventes et autres dépenses d'exploitation

La vente des marchandises est considérée comme une recette de l'entité. C'est ainsi que la boutique vend ses marchandises soit au comptant soit à crédit pour certains clients fidèles de cette entité.

Ces opérations sont couchées dans un cahier appelé « **rapport journalier** ». Ce cahier enregistre au jour le jour le nombre de ventes que l'entité effectue et combien a dépensé. Ce document se présente comme suit :

Tableau No 4 : Le modèle du rapport journalier

Date	Produit	Quantité	PU	PT	Dépenses
Total					

Source : Archives de la Boutique

À la fin de la journée, un rapport global de vente réalisé est établi par les caissiers et toutes ces opérations sont enregistrées dans un document appelé « livre de caisse » dont voici la maquette.

Tableau N° 5: Livre de caisse

N°	Date	Libellés	Entrées	Sorties	Solde
Total					

Source : Archives de la boutique

La présentation des documents ci-haut évoqués prouve que la boutique se limite à l'enregistrement des entrées et sorties de ses marchandises. Disons que ces enregistrements ne respectent pas les étapes du système minimal de la trésorerie avec l'absence de certains documents qui permettent à l'entité d'avoir une comptabilité régulière ou soit une comptabilité conforme aux normes et aux principes notamment :le bilan, les compte des résultats, les écritures de bouclage, ainsi que la variation de l'avoir net de l'exercice en cours.

L'existence de ces quelques documents comptables comme trace de la présence de la comptabilité peut être considérée comme une force pour cet établissement. L'incapacité de produire des états de synthèse par des documents tenus constitue sa faiblesse à corriger pour que l'entité parvienne à les produire afin de refléter son image fidèle.

L'acte uniforme porta organisation et harmonisation de comptabilité des entités fait obligation, à toutes les entités de mettre en place une comptabilité destinée en information externe comme à son propre usage .Il précise par ailleurs que si elle applique correctement ce système minimal de la trésorerie, elles sont censées donner leurs états financiers, une image fidèle de leurs situations et de leurs operations (EBTEY B.N., :1978).

D'où la nécessité de proposer un modèle comptable, d'enregistrer les opérations comptables pour la procédure comptable d'établissement des états financiers dans les petites entités et doivent respecter les étapes suivantes :

- Le Bilan initial
- Le Compte des résultats
- La variation de l'avoir net
- Le Bilan final

Pour intégrer le SMT au sein de la boutique en étude, nous nous sommes servi des informations de base tirées de livres de caisse et d'autres fournies par le patron.

2. DONNÉES CHIFFRÉES ISSUES DES DOCUMENTS DE TRAVAIL DE LA BOUTIQUE

BWANGA

La consultation des documents mis à notre disposition par le propriétaire et grâce à nos entretiens, nous sommes arrivé à recueillir des informations en rapport avec les avoirs de l'entité sous examen à l'issue desquels nous avons eu le privilège de dresser un inventaire du patrimoine de l'entité qu'on a appelé « Bilan Initial » qui représente la situation initiale de l'entité (matériels, marchandises,...) et les dettes de l'entité (capital, des dettes fournisseurs,...). Toutes les informations nous fournies sont les suivantes en FC:

- Les actifs ont une valeur brute de 3 250 000 acquis en 2017 pour une durée de 10 ans et n'ont jamais été amortis,
- Les créances d'exploitation 1 130 000 au début et 1 558 000 à la fin avec 1 332 000 paiements des clients,
- Les dettes d'exploitation 300 000 au début et 110 000 à la fin de la période,
- Les stocks marchandises 5 300 500 au début et 2 200 010 à la fin,
- Les achats de la période 8 769 000
- Le loyer et autres charges 2 800 000
- Charges personnel 4 800 000
- Les ventes de la période 12 324 000
- Autres produits 4 500 000
- Apport sur capital 1 250 000
- Prélèvement du patron 600 000
- Valeur en banque 800 000
- Valeur en caisse 250 000

3. LES ÉTATS DE SYNTHÈSE DE L'ÉTABLISSEMENT BWANGA EN FC/2020

Sur base des données fournies, nous proposons à l'entité sous étude des états de synthèse recommandés par le SYSCOHADA aux PME. Disons que toutes les informations recueillies en FC ont permis la constitution de tous les éléments dont nous avons besoin dans cette recherche que nous plaçons le bilan initial et le compte de résultat :

1. ÉLABORATION DU BILAN INITIAL

Tableau No 6 : Le bilan initial de la boutique BWANGA

Bilan au 1 ^{er} Janvier 2020					
ACTIF		PASSIF		CALCUL DES MASSES	
TRÉSORERIE				TRÉSORERIE NETTE	
5C CAISSE	250 000				
5B BANQUE	800 000	Banque		+	1 050 000
3 STOCKS				STOCKS	
3A M/ses	5 300 500			+	5 300 500
4 ENCOURS COMMERCIAL					
4B Clients	1 130 000	40 Fournisseurs	300 000	+	830 000
2 INVESTISSEMENTS 4 FINANCEMENTS					
2A actifs immobilisés	3 250 000			Actifs immobilisé+	3 250 000
		Total dû	300 000	Avoir net final	10 430 500
		Capital (Avant Res)	10 430 500		
		Résultat	-		
Total Actif	10 730 500	Total passif	10 730 500		

Source : A partir des informations recueillies

Le stock des marchandises au regard de ce tableau couvre la grande partie de l'actif de cette boutique. Ce qui justifie le caractère commercial de l'activité. Les actifs fixes en possession ont été estimés en 3 250 000 FC amortissables pendant 10 ans acquis depuis 2017.

Dans la même perspective, notre regard a fait des analyses sur le livre de caisse tenu par les caissiers et qui reprend les opérations en détails relatives aux recettes et aux dépenses journalières à soumettre au propriétaire chaque fois que le contrôle ou tout autre aspect de rapport s'impose.

Nous avons estimé que le modèle du livre de caisse qu'utilisait l'entité devrait être amélioré en intégrant une colonne pour les imputations et d'intituler les colonnes entrées et sorties par « débit » et « crédit ».ainsi le modèle deviendrait. :

Tableau N° 7 : Modèle du livre de caisse proposé

N°		Date	Libellés	Imputations	D	C	Solde
Total							

Source : Nous-même

Le compte de résultat avant le contrôle de fin d'exercice s'établit pour déterminer le résultat.

Tableau No 8. Résultat avant le contrôle de fin d'exercice

Charges		Produits	
Achats	8 769 000	Ventes	12 324 000
Loyer et autres charges	2 800 000	Autres produits	4 500 000
Charges personnel	4 800 000		
Résultat	455 000		
TOTAL	16 824 000	TOTAL	16 824 000

Au regard de ce tableau, il se dégage un bénéfice (résultat positif) de 445 000 avant d'intégrer toutes les informations liées aux amortissements et écriture de fin d'exercice. Après ces modifications et intégration de tous les autres éléments nécessaires, le résultat pourra changer le résultat net de l'exercice découle de la synthèse des charges et des produits intervenus pendant la période.

Tableau N° 9. Détermination du solde de la caisse

Débit		57 caisse	Crédit	
Situation initiale	: 250 000		Achats au comptant	: 8 769 000
Ventes de la période			Autres dépenses	: 2 800 000
et paiements clients	: 13 656 000		Paielements fournisseurs	: 300 000
Autres produits	: 4 500 000		Retrait du propriétaire	: 600 000
Apport du propriétaire	: 1 250 000		Solde débiteur	: 7 187 000
Total	19 656 000		Total	19 656 000

Source : Nos calculs

Il se remarque que le solde de la caisse est débiteur et s'élève à un montant estimé en FC 7 187 000 de la boutique BWANGA sous étude.

Contrôle de fin de période

Durant la période en étude, la variation de stocks se présente comme suit :

En 2020, l'entité BWANGA a connu une variation en stocks de janvier en décembre calculée par la formule suivante :

$$\begin{aligned}
 \text{Variation de stock} &= \text{SF} - \text{SI} \\
 &= 2\,200\,010 - 5\,300\,500 \\
 &= -3\,100\,490 \text{ (déstockage)}
 \end{aligned}$$

Disons qu'il y a prise sur stock, lorsque la variation de stock a un solde débiteur, dans ce cas, il se place avec les charges au débit du compte de résultat.

Il y a mise en stock lorsque la variation de stock a un stock au crédit créditeur, il se place avec les produits du compte résultat (JACQUES WALTER et PHILIPPE NOIROT, :2010).

Pour les **encours commerciaux**, deux encours sont observables sous ce point dont :

- L'encours initial
- L'encours final

L'encours initial est obtenu en faisant la différence entre les créances du bilan initial et les dettes du bilan initial

L'encours final est trouvé en faisant la sommation de l'encours initial et les créances en cours diminué des dettes fournisseurs.

Maintenant, en faisant la différence entre l'encours initial et l'encours final nous trouvons maintenant la variation des encours commerciaux.

Ainsi nous avons :

Encours initial = créances client début période – dettes fournisseurs débit période.

$$= 1\,130\,000 - 300\,000 = 830\,000$$

Encours final = créances client fin période - dettes fournisseurs fin période

$$= 1\,558\,000 - 110\,000 = 1\,448\,000$$

Variation des encours = l'encours final – l'encours initial

$$= 1\,448\,000 - 830\,000 = 618\,000 \text{ (produit)}$$

Etant donné que la variation de l'encours est positive, elle est considérée comme un produit de l'entité. De ceci découle la formation des créances en cours de la période :

$$\text{Créances encours} = \text{créances finales} - \text{créances initiales} + \text{paiements clients} = (1\,558\,000 - 1\,130\,000) + 1\,332\,000 = 1\,760\,000 \text{ FC}$$

Pour les charges calculées (dotation aux amortissements) la fiche d'amortissement porte sur les immobilisations valant à 3 250 000 FC acquises en 2017 pour une durée de 10 ans, c'est pourquoi nous allons dresser la fiche d'amortissement à la fin de leur existence avec un taux de 10% afin de vérifier leur valeur brute.

Tableau N° 10: La fiche d'amortissement

Année	Valeur d'origine	Taux	Annuité	Amortissement antérieur	Cumul d'amortissement	VNC
2017	3 250 000	10	325 000	0	325 000	2 925 000
2018	3 250 000	10	325 000	325 000	650 000	2 600 000
2019	3 250 000	10	325 000	650 000	975 000	2 275 000
2020	3 250 000	10	325 000	975 000	1 300 000	1 950 000

Source : Nos calculs

De ce tableau, nous venons de dégager une charge qui n'était pas intégrée dans le calcul du résultat de l'entité, car la comptabilité prenant seulement en compte encaissement et décaissement. D'où les charges calculées comme les amortissements étaient exclus de l'analyse. Ce qui ne traduisait pas l'image fidèle.

En ce qui concerne la valeur du compte capital, il est vrai que ce compte s'exploite au cours de l'exercice et doit se solder à la fin de l'exercice. Le capital existant (restant)= (cap. Initial + apports) – prélèvement. Pour notre entité, il est égal :

$$(10\,730\,500 + 1\,250\,000) - 600\,000 = 11\,380\,500$$

Les écritures relatives au bouclage se présentent comme suit :

Tableau n°11. Ecritures des bouclages de produits et charges en CDF

Comptes		Libellés	Sommes	
D	C		D	C
5C		Caisse	18 156 000	
	7A	à ventes		13 656 000
	7B	à Autres produits Bouclage des produits de la période		4 500 000
6A		Achats au comptant	7 455 510	
6F		Loyer et autres charges	2 800 000	
6C		Charges personnel	4 800 000	
6D		Variation de stock	3 100 490	
	5C	à Caisse bouclage des charges hors amortissement		18 156 000

Source : Nous-même

Tableau n°12. Ecritures des bouclages du résultat

Compte		Libellés	Sommes	
D	C		D	C
7A		ventes	13 656 000	
7B		Autres produits	4 500 000	
7D		Variations en cours commerciaux	618 000	
	6A 6F 6C 6D	à Achats Loyer et autres charges Charges personnel Variation stock Pour solde des comptes débités		8 073 510 2 800 000 4 800 000 3 100 490
1B		Résultat de l'exercice	18 156 000	
	6A	à Achats		7 455 510
	6F	Loyer et autres charges		2 800 000
	6I	Charges personnel		4 800 000
	6C	Variation de stocks Pour solde des comptes crédités		3 100 490

Source : Nous-même

Les produits et les charges sont soldés et on remarque que les produits sont supérieurs aux charges.

2. LE COMPTE DE RÉSULTAT

Comme dit haut, ce compte prend en considération les produits et les charges de l'entité.

Tableau N°13 : établissement du compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT					
Charges	Code	Montant	Produits	Code	Montant
Achats	6A	8 769 000	Ventes	7A	13 656 000
Loyer et autres charges	6B	2 800 000	Autres produits	7B	4 500 000
Charges personnel	6C	4 800 000	Variation encours commercial	7C	618 000
Charges calculées d'amortissement.	6D	325 000	Variation de stock	7D	3 100 490
Total		16 694 000	Total		16 694 000
			Résultat bénéficiaire	1B	5 180 490

Source : Nos calculs

Il s'observe un résultat positif (bénéfice) de 5 180 490 FC après toutes les opérations effectuées. Ce résultat trouvé en intégrant les charges calculées reflète plus l'image fidèle que celui calculé sur la comptabilité à partie simple.

Bilan final

L'entité ayant connu des modifications depuis le début de l'exercice, il est normal de tracer un bilan final reprenant toutes les opérations effectuées en cours d'exercice et leurs modifications éventuelles.

Tableau N°14 : Etablissement du bilan final

Bilan au 31 décembre 2020					
ACTIF		PASSIF		CALCUL DES MASSES	
TRESORERIE				TRESORERIE NETTE	
5C CAISSE	7 187 000				
5B BANQUE	800 000	Banque		+	7 987 000
3 STOCKS				STOCKS	
3A Marchandises	2 200 010			+	2 200 010
4 EN COURS COMMERCIAL					
4B Clients	1 558 000			+	1 558 000
2 INVESTISSEMENTS 4 FINANCEMENTS					
2A IMMOB	1 950 000			Immobilisation +	1 950 000
		Total dû	-	Avoir net final	13 995 010
		Capital (Avant Res)	11 380 500		
		Résultat	2 614 510		
Total Actif	14 295 010	Total passif	14 295 010		

Source : Nous-même

Ce tableau prend en compte les modifications intervenues en cours d'exercice 2020 de l'entité BWANGA et traduit enfin le net de l'exercice en étude.

Tableau N°15 : Variation de l'avoir net au cours de l'exercice 2020

Variation de l'avoir NET	
Avoir net à l'ouverture de l'exercice (capital)	10 730 500
Avoir net à la clôture de l'exercice	13 995 010
Augmentation	3 264 510
Provenant de ;	
& Variation du capital	2 346 000
& Apport net (+)	1 250 000
& Retrait net (-)	600 000
& Résultat de l'exercice	2 614 510

Source : Nous- même

A la lecture de ce tableau on remarque que l'avoir net au début de l'exercice passe de 10 730 500 FC à 13 995 010 FC à la clôture de l'exercice, une variation qui provient de l'apport du propriétaire pour autofinancer son entreprise avec une réduction de retraits au capital mais aussi une performance lors des ventes de la période en étude.

CONCLUSION

Au terme de notre étude portant sur l'intégration d'un système minimal de trésorerie dans les petites et moyennes entités de la ville de Goma, cas de la boutique BWANGA exercice comptable 2020, constitue une référence de taille en vue de bien tenir une comptabilité dans des entités selon le modèle SYSCOHADA.

En effet, il se tient une comptabilité simple qui ne permet pas d'établir les états de synthèse exigés par le SYSCOHADA au sein de la boutique BWAKA, les documents utilisés sont généralement la fiche de stock, le rapport journalier des ventes et des dépenses ainsi que le livre de caisse centralisateur. Sur base de ces documents et autres informations supplémentaires, il nous a été facile de produire les états de synthèse selon les normes du SYSCOHADA

A ajouter que l'amélioration apportée par l'intégration du SMT est que les actifs fixes qui n'étaient pas amortis depuis leurs acquisitions, ont maintenant leur valeur nette comptable. Et donc cette rubrique qui n'était pas surévaluée est corrigée. De même, les charges calculées comme la dotation aux amortissements n'étaient pas intégrées dans le calcul du résultat. La prise en compte de charge conduit à dégager un résultat plus réaliste.

Il est donc nécessaire d'utiliser le modèle proposé par le système comptable à côté des pièces justificatives comme outil de gestion et de prise de décision par les gestionnaires des PME pour améliorer leur rendement et répondre aux normes de la comptabilité. Savoir tenir une comptabilité simplifiée obligatoire pour les petites entreprises à faible chiffre d'affaires. Ce système repose sur l'enregistrement des recettes et dépenses pour déterminer le résultat net et suivre la liquidité. Sa mise en place nécessite la tenue d'un journal de trésorerie, la gestion des encaissements/décaissements et la préparation d'états financiers de base.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

A. OUVRAGES

1. **AHMED SILEM, et al.** (2012), Lexique d'économie, Paris, DALLOZ, 12^e édition
2. **COLASSE B**, (2001), Comptabilité générale, Paris, economica
3. **COILN**, (2001), Dictionnaire de gestion, 3^e éd. Paris, la découverte
4. **COOPERS et LYBRAND**, (2007), La pratique du contrôle interne, IFACI, éditions d'Organisation
5. **EBTEY B.N.**, (1978), Comptabilité analytique de gestion, Paris, Clet
6. **JACQUES WALTER et PHILIPPE NOIROT**, (2010), Contrôle interne & des chiffres porteurs de sens, Afnor éditions
7. **LASSEGUE, et al.** (2012) , Lexique de comptabilité, 7^e édition, Paris, Dunod
8. **MAPAPA MBANGALA A., et WANDA R.**,(2016), Analyse des états financiers. Droit – Afrique. Com, 75010 Paris, France-Mars.
9. **PATRICIA GELY et JACQUES WALTER** , (2009), Piloter le processus achat. Les achats au service de la performance de l'entreprise, Afnor éditions
10. **ROUSSELOT, JF**, (2011), Verdier, gestion de trésorerie, Paris, Dunod
11. **VERNIMMEN, P.**, (1974), Finance d'entreprise, analyse et gestion, Paris, DALLOZ

B. TEXTES OFFICIELS

1. Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière, adopté le 26/01/2017 à Brazzaville publié au journal officiel No special du 15/02/2017
2. Guide d'application du SYSCOHADA, 2016

GUIDE DE QUESTIONS

1. Quelle est la dénomination de l'entité ? Par quoi se justifie-t-elle ?.....
2. Combien d'employés avez-vous sous votre gestion?.....
3. Détenez-vous une comptabilité régulière?.....
4. Elaborez-vous des états financiers à la fin de chaque exercice?.....
5. A combien s'élève votre chiffre d'affaire ?.....
6. Que représentent les valeurs de :
 - A. Immobilisations
Au début de l'exercice.....
 - B. Créances (clients et Etat.....)
Au début.....
A la fin.....
 - C. Créances payées au cours de l'exercice.....
 - D. Dettes (fournisseurs, Etat, autres).....
Au début.....
A la fin
 - E. Dettes payées
 - F. Stocks
 - Au début
 - A la fin
 - G. Emprunt
Au début
 - A la fin
 - H. Les achats de la période.....
 - I. Les charges de la période.....
 - J. Les ventes de la période.....
 - K. Autres produits.....
 - L. Loyer et autres charges.....
 - M. Les charges personnel.....
7. La valeur des immobilisations acquises, leur durée de vie et leur année d'acquisition.....
8. La valeur des apports et retraits effectués pendant la période.....
9. Les valeurs en

- A. Banque.....
- B. Caisse.....
- 10. Quels sont les documents comptables utilisés et détenus
- 11. Lesquels sont les plus utilisés?.....
- 12. Pourquoi pas les autres?.....